

Conseil d'école n°1 – Procès verbal

Jeudi 16 octobre à 18h00

Invités: M. VILLAIN (Adjoint au maire Martiel),  
Mmes GIROU , GARRIC, ALBERT-VOISIN, LUZEGE-BOYER et Mrs CASTAING (représentant(e)s des parents d'élèves)  
Mmes DESSAUX, LONJOU, AURIOL et M. BACH (enseignants) Mme COSTES (enseignante et directrice de l'école)

Excusé(e)s: Mme Cros Stéphanie Inspectrice de l'Education Nationale, Mme LECLERE (représentante des parents d'élèves) , Mme BLAQUIE (DDEN) M. MARTY (maire de Martiel), LANE, CHAUMAR

Présentation de l'ordre du jour, comme il n'y a pas de questions diverses, la séance se terminera donc sur les activités.

Ordre du jour:

- 1-La rentrée 2025
- 2-La sécurité
- 3-Les activités
- 4-Questions diverses

1. Rentrée 2025A- Organisation

Nous avons effectué une bonne rentrée scolaire avec 88 élèves, mais nous avons accueillis quatre élèves en plus depuis, l'effectif est donc de 92 élèves.

Cette année c'est Melle AURIOL Lola qui remplace Marion Dessaux le lundi avec les CM1 CM2, et qui assure également le mardi la décharge de direction en maternelle.

Mme Garrigue Magali est ATSEM dans la classe de PS-GS, et Mmes Seimandi Sandra et Chloé Ribes sont à mi-temps dans la classe de MS-CP et à l'île aux enfants.

La cantine est toujours assurée par Claire Bergon , assistée cette année par Ludivine Cassan.

La répartition des classes proposées par les enseignants est la suivante :

|                    |            |              |                      |
|--------------------|------------|--------------|----------------------|
| 15 PS 9 GS         | 14 MS 9 CP | 13 CE1 12CE2 | 11 CM1 9 CM2         |
| 24 élèves          | 23 élèves  | 25 élèves    | 20 élèves            |
| Mmes Costes/Auriol | Mr Bach    | Mme Lonjou   | Mmes Dessaux /Auriol |

B-Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école définit l'ensemble des règles de vie de l'école.

Nous souhaitons rajouter au titre IV-3 dans les dispositions particulières: que dans les objets de valeurs qui ne sont pas conseillés à l'école, nous ajoutons les montres connectées, qui peuvent être conservées pendant la classe dans le cartable.

C-Élections des représentants des parents d'élèves

L'élection s'est déroulée le 10 octobre, les modalités étaient les mêmes que l'année dernière; le vote se fait soit par correspondance soit dans l'urne directement.

Le taux de participation a été plus faible cette année, 57,79% de votants. La liste se compose donc cette année de huit représentants des parents d'élèves: Mmes GIROU Caroline, GARRIC Camille, ALBERT-VOISIN Esther, LECLERE Audrey et LUZEGE-BOYER Tiffany et de Mrs CASTAING Jean-Marc ,LANE Cédric, CHAUMAR Xavier.

**D- Travaux:** Cet été la mairie a placé le nouveau toboggan pour les plus petits et le Ms; la serrure du portail vers le jardin a été remplacée, des étagères dans le hall ont été posées, le dortoir des petits a été repeint ainsi que le couloir. Nous les remercions de répondre à nos demandes.

### **E-Accompagnement aux devoirs**

L'accompagnement aux devoirs a repris depuis fin septembre, toujours le lundi et le jeudi de 17h à 17h45.

La répartition des groupes s'établit toujours sur 3 salles. Cela nécessite la présence de 6 ou 7 bénévoles dès le début de la séquence (si possible dès 16h50) et en fonction des soirs pour 9 à 11 enfants.

Claude Villain (bénévole) précise l'organisation.

Afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement des enfants de CE1 et CE2, il est décidé d'effectuer un accompagnement plus court mais individualisé. Cet accompagnement durera 20 minutes dans la période comprise entre 17h00 et 17h45, et ensuite l'enfant sera à la garderie. Les enfants de CM, étant plus matures, l'accompagnement est inchangé et durera 45 minutes par binôme ou individuellement selon leur effectif.

Les parents peuvent communiquer avec les bénévoles par le biais du cahier de liaison.

**F-Les Aides Pédagogiques Complémentaires (APC)** ont lieu les lundis et jeudis de 12h à 12h30. Les enfants concernés sont accueillis à la cantine 30 minutes après les autres.

### **G-Les évaluations nationales**

Tous les élèves du CP au CM2 ont passé les évaluations nationales en français et mathématiques. Les enseignants reçoivent les familles afin de leur transmettre les résultats.

Ces évaluations permettent aux enseignants de repérer les fragilités de certains élèves et de mettre en place des dispositifs appropriés.

**H-**Suite à notre auto évaluation d'école, nous sommes toujours dans l'attente d'un retour. Lorsque nous serons contactés, je prendrais contact avec des parents d'élèves, des représentants de l'APE, la mairie, notre DDEN pour qu'une ou deux personnes puissent participer aux échanges avec l'équipe de circonscription qui nous visitera.

## **2-Sécurité**

**A-**Le registre RGPD est le règlement général sur la protection des données a été diffusé aux familles. Il dresse la liste des applications et sites qui sont susceptibles d'être utilisés à l'école. Nous n'utilisons aucun site internet régulièrement ou les données personnelles sont rentrées. Ce registre est transmis à l'inspection.

D'ailleurs, nous avons fait la demande auprès de la mairie pour que les ordinateurs soient «révisés».

**B-** Le programme pHARe, qui est un plan de prévention contre le harcèlement, ayant prouvé son efficacité en matière de sensibilisation et de prévention, reste obligatoire. Nous avons validé le niveau 1.

La participation s'articule autour de trois points :

-Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école qui aura lieu le 6 novembre 2025, et qui permet de sensibiliser les élèves et de leur proposer la passation d'un questionnaire d'auto-évaluation.

-Le prix "Non au harcèlement": invite les élèves à conduire, au cours du 1er trimestre, un travail collectif de création de supports de sensibilisation, pour favoriser l'émergence d'une cohésion de groupe dès le début de l'année scolaire.

-Safer Internet Day, la journée internationale pour un Internet sans crainte, le 10 février 2026, ouvre une séquence de sensibilisation aux usages du numérique afin d'encourager les comportements responsables et positifs en ligne.

Nous devons nous pencher sur ces deux points pour pouvoir valider le niveau 2.

### C-Exercices de sécurité:

-Nous avons effectué le premier exercice incendie le 23 septembre. L'évacuation s'est faite dans le calme.

Ces exercices sont proposés pour aider le personnel et les enfants à bien gérer ces situations qui peuvent être stressantes pour les enfants.

### -Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS):

Deux exercices seront réalisés cette année. Le premier exercice «attentat-intrusion» a eu lieu le jeudi 9 octobre .Nous nous sommes enfermés et confinés dans les classes.

Nous avons évoqué la mise en place d'un PPMS unifié; rédigé par un conseiller pédagogique en collaboration avec la mairie; mais nous ne faisons pas partie cette année des écoles retenues!

### 3-Activités

- Occitan: Nous poursuivons notre apprentissage avec ADOC 12, trois classes des PS au CE2 ont souhaiter continuer. Vingt-deux séances d'une demi-heure, elles sont toujours financées par la mairie et la coopérative scolaire.Elles débuteront après les vacances de Toussaint.

- Les séances piscine ont débutées pour les GS CP dès le 11 septembre. Sept séances sont prévues. Dispositif classe bleue, dans la grand bain sans protections.

- Les élèves continuent de fréquenter la bibliothèque municipale ( prêt, et Annie Blaquié continue de nous apporter son aide).

-le SYDED avec l'appui d'animateurs du CPIE sont intervenus ce jeudi 16 octobre après-midi 14h à16h pour proposer trois ateliers aux classes du CE1 au CM2:  
\*Maquette bassin-versant et crues»; «Fais ta valise»et «L'eau dans le sol».

-Notre participation à «la grande lessive» sur le thème «Jour et nuit,réfléchir les lumières» s'expose aujourd'hui même devant l'école.

-Mme Couybes a contacter les enseignants pour mettre en place les élections du prochain conseil municipal des enfants qui a lieu tous les deux ans.

Quelle organisation?Une date va être retenue et ensuite les enseignantes Mmes Dessaux et Lonjou mettrons en place le nécessaire pour favoriser ces élections ( affiches individuelles pour les candidats).

Le projet du City Park initié par les enfants prend du temps à se mettre en place ( cahier des charges, espaces à aménager) .

### -Projets à venir:

-intervention en Arts Visuels pour les classes de CE CM

-«Promenons-nous»intervention d'une danseuse pour les PS MS GS et CP

-Intervention des élèves de 3 eme de l'EREA pour la classe de Stéphane.....

### 4-Questions diverses:

Alors que le conseil d'école se termine, Mr Castaing ( représentant des parents d'élèves ) prend la parole et expose ses interrogations sur l'organisation globale du conseil d'école, des élections,du rôle des représentants des parents d'élèves à cette instance,des personnes invitées au CE ( ATSEM) .

La directrice lui précise quelques points et s'excuse si cette fois-ci le CE a du être avancé pour des raisons personnelles; mais une invitation par mail avait été envoyée plus tôt.

Les représentants des parents d'élèves seront amenés à se réunir afin de s'organiser au mieux pour améliorer le lien école -parents et recueillir les divers besoins ( boîtes à idées).

Fin de séance à 19 H20